

## Annexe 9 : les « nuits sans lumière » de l'île de La Réunion

---

Trois documents à mettre en lien pour aborder les trames noires.

- Document 1 : un article en ligne qui explique l'opération menée sur l'île
- Document 2 : une carte montrant la pollution lumineuse de l'île
- Document 3 : une carte montrant les échouages de pétrels

L'exploitation de ces documents permet de sortir de l'exemple de l'impact de la pollution lumineuse sur les oiseaux migrateurs. On aborde là le cas d'un oiseau endémique qui niche vers l'intérieur des terres, sur les hauteurs (sur la carte on constatera qu'ils sont en zone noire) mais dont les juvéniles vont s'envoler vers la mer. Leur « repère » naturel correspond aux reflets de la lune dans la mer qui est leur objectif de premier vol. Le tour de l'île étant à forte densité humaine, ces jeunes oiseaux se posent trop vite, attirés par les lumières : une fois posé sur terre ils meurent.

La comparaison des documents 1 et 2 montre la corrélation entre pollution lumineuse et impact sur les pétrels

Pour autant l'idée est aussi de montrer que des solutions existent pour ne pas toujours aborder les actions humaines sous un angle négatif. Durant un mois (avril), les nuits sont noires (diminution très forte des éclairages publics, incitation aux particulier à faire de même). Cette action est envisagée dans le plan de sauvegarde des pétrels.

### Document 1

« **Nuits sans lumière** » est un événement exemplaire et incontournable de l'île de la Réunion, où, chaque année en avril, une extinction de l'éclairage public est programmée sur un mois pour sensibiliser la population à la pollution lumineuse... « Nuits sans lumière » est organisée par le Parc national de la Réunion, le conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement et la Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion (SEOR).

### NUITS SANS LUMIÈRE : UN MOIS D'EXTINCTION

Une opération qui dure depuis neuf ans et qui séduit de plus en plus de villes. Les municipalités s'engagent pour valoriser leur environnement nocturne, protéger la faune locale et faire de nombreuses économies d'énergie. Un mois d'extinction qui a aussi pour but de sensibiliser les acteurs et la population à la pollution lumineuse et à ses impacts. Cette année, les villes se retrouveront dans le noir à partir du 12 avril 2017 pour se rallumer le 6 mai 2017, période durant laquelle de nombreuses animations se mettent en place pour attirer l'attention sur les effets néfastes de la lumière artificielle.

### UN MOIS QUI N'EST PAS CHOISI AU HASARD

... Ce mois d'extinction n'a pas été choisi au hasard, plusieurs grands événements faunistiques annuels se déroulant ce mois d'avril. Ces événements nécessitent une attention particulière aux nuisances lumineuses :

- Le mois d'avril est un moment clé pour les pétrels. Les pétrels noirs ou de Bourbon (*Pseudobulweria atterima*) et les pétrels de Barau (*Pterodroma Barau*) sont les deux espèces endémiques de l'île qui sont aujourd'hui menacées. Nichant sur les falaises, les juvéniles sortent du nid en avril et prennent leur premier envol vers la mer. Ces jeunes encore inexpérimentés sont attirés et trompés par les lumières artificielles des villes, confondant les reflets de la lune sur l'eau avec nos points lumineux. On retrouve

chaque année des milliers d'oiseaux qui s'échouent au sol dans les zones éclairées. Sur la terre ferme, les juvéniles sont incapables de redécoller et sont à la merci des **prédateurs**, périssent de déshydratation ou de collision.

- C'est aussi la période de nidification des tortues marines. Les adultes refusent de pondre sur les plages directement éclairées car les jeunes sortent de l'œuf la nuit pour se protéger des prédateurs et se dirigent instinctivement vers les zones éclairées pour rejoindre la mer. Le reflet de la lune et des étoiles sur l'eau font de l'océan la zone naturellement la plus lumineuse. Si les plages sont éclairées alors les jeunes ne se dirigent plus vers la mer mais vers les terres et s'exposent à de nombreux dangers (prédateurs, routes passantes, zones arides).



Jeune pétrel de Bourbon *Pseudobulweria atterima*  
ramassé sous un lampadaire et relâché en mer.



Jeune tortue luth attirée par un lampadaire

Source : Par FabKacau — Reunion, CC BY-SA 3.0,  
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=8291704>

Source : <http://www.tortuesmarinesguadeloupe.org>

La lumière représente une consommation non négligeable d'énergie électrique. L'éclairage de l'île de la Réunion c'est :

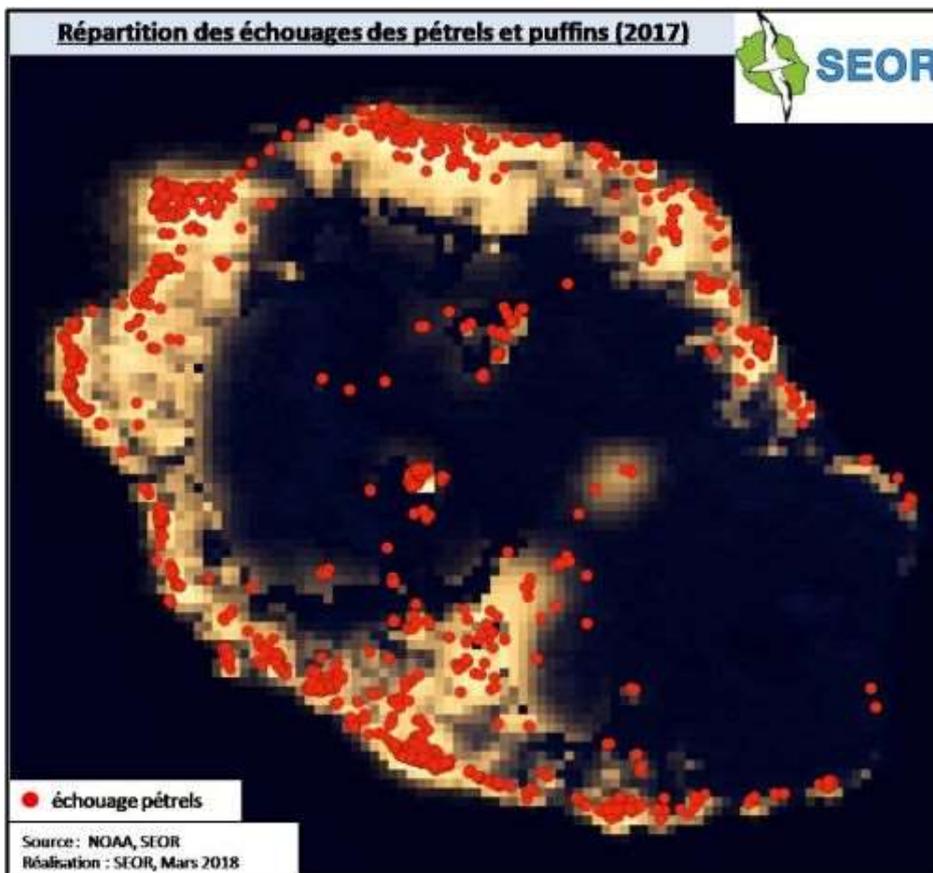
- 2,3% de la consommation annuelle de l'île ;
- 80 000 points lumineux ;
- 50 000 MWh/an ;
- 100 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>/nuits ;

(Chiffres : SPL Energie Réunion)

19 des 25 communes ont participé et selon EDF, « Nuits sans lumière » a permis l'année dernière d'économiser 721 MWh par rapport à une période normale et d'éviter environ 2000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>.

<https://www.bl-evolution.com/nuits-lumiere-lile-de-reunion-lutte-contre-pollution-lumineuse/>





Source : [https://www.seor.fr/news\\_article.php?id=529#](https://www.seor.fr/news_article.php?id=529#)

Auteurs : Johann Gérard & Jean-Louis Gaudibert